



Procédure d'inscription 2023/2024 Aux activités du Pôle Enfance et jeunesse d'Effervescentre

Pour permettre à vos enfants de participer aux activités organisées par le centre social Effervescentre,
(TAP, Périscolaire du matin et du soir, les mercredis, vacances et secteur jeunes)

Pour accéder à l'espace Famille pour la nouvelle période scolaire 2023/2024 il faut :

- 1- remplir la fiche d'information **sans oublier de la signer** (envoyé par mail et distribué dans les cartables courant juillet 2023, ou sur le site d'Effervescentre www://effervescentre.fr) et la transmettre soit à l'accueil du CSCS Effervescentre 3 route du sergent Sourbé à Rouillet Estèphe , soit par mail à l'adresse contact@effervescentre.fr
- 2- Le Pôle administratif donnera alors accès à l'espace famille pour ceux qui n'ont pas encore d'accès ; pour les autres, passez directement au point N° 3.
- 3- Remplir les documents obligatoires suivants (disponible sur notre site www://effervescentre.fr) :
 - Fiche sanitaire de liaison **RECTO ET VERSO**
 - Autorisation de droit à l'image datée et signée
- 4- Transmettre via l'espace famille les documents obligatoires :
 - Fiche sanitaire de liaison complétée **RECTO ET VERSO, datée et signée de votre nom et prénom**
 - Autorisation de droit à l'image complétée datée et **signée de votre nom et prénom**
 - Scan des pages des vaccins du carnet de santé de l'enfant
 - Attestation de Quotient familial de la CAF ou de la MSA (document non obligatoire mais fortement conseillé pour une tarification au plus juste)
- 5- Après vérification de la conformité de ces documents, le Pôle Administratif donnera accès aux Inscriptions sur les activités

6- Inscrire puis réserver

Attention à compter du 2 octobre 2023, tout enfant non inscrit sur l'espace famille se verra refusé au périscolaire du matin et du soir.